



MONTPELLIER,
LE 8 NOVEMBRE 2021



ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION 2021/2022 POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

CONTEXTE NATIONAL / RESEAU POLYTECH / UNIVERSITE DE MONTPELLIER

POLYTECH MONTPELLIER

LIONEL TORRES
DIRECTEUR

[polytech-
directeur@umontpellier.fr](mailto:polytech-directeur@umontpellier.fr)

CAROLINE STRUB
REFERENTE EGALITE
FEMMES - HOMMES

caroline.strub@umontpellier.fr

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ne sont pas épargnés par les violences sexistes et sexuelles (VSS). Depuis la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, chaque établissement doit élaborer un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle, avec un axe dédié à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (article 80). Dans ce cadre, la création d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes est désormais une obligation légale pour tous les établissements publics (conformément au décret d'application n°2020-256 du 13 mars 2020).

En octobre 2021, le MESR a lancé un plan d'action national contre les VSS¹. Dans cette première phase de mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre les VSS, le ministère a décidé d'accompagner la formation et la sensibilisation des usagers et des personnels des établissements de l'enseignement supérieur. Parallèlement, le ministère a proposé un premier appel à projets sur : la consolidation des dispositifs de signalement et d'écoute, l'amélioration des procédures disciplinaires en lien avec les VSS, la communication et la sensibilisation auprès des communautés des établissements sous la forme d'événements dédiés. Début 2021, un groupe de travail (GT) du réseau Polytech s'est constitué, celui-ci est animé par la directrice de Polytech Grenoble, Mme Céline Darie, et ses membres sont les référents égalité Femmes - Hommes des différentes écoles du réseau. Ce GT a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes des différents établissements au travers d'événements dédiés. Ainsi, le GT a planifié une série d'actions de sensibilisation aux VSS pour l'année universitaire 2021/2022 : Orange Day, Concours création d'un média de communication/sensibilisation autour de l'égalité professionnelle, discrimination et harcèlements et « regards croisés » en mars 2022 (pièce de théâtre, conférence/table ronde, remise des prix concours).

Au niveau de l'Université de Montpellier (UM), la politique d'égalité Femmes-Hommes est conçue comme l'un des volets de la Responsabilité Sociale de l'Université. Elle est donc intégrée aux missions de la Vice-Présidence déléguée « Responsabilité Sociale de l'Université », (VPRSU). Le/la VPRSU est le/la référent.e égalité de

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/une-nouvelle-etape-dans-la-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles-dans-l-enseignement-51410>

l'UM. L'UM s'est dotée d'un bureau égalité Femmes-Hommes au sein du service Qualité de Vie au Travail de la direction Vie des campus. Fin 2020, l'UM a proposé un plan d'action « Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle des femmes et des hommes² » constitué de 40 actions réparties sur 7 axes, dont 2 axes et 4 actions dédiés à la lutte contre les VSS.

Polytech Montpellier, dans le contexte national défini précédemment, mais également en synergie avec le plan d'action et l'ensemble des dispositifs mis en place au sein de l'Université de Montpellier, propose d'élaborer un plan d'action spécifique, notamment afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux Violences Sexistes et Sexuelles. Rappelons que Polytech Montpellier est depuis 2014 signataire de la « Charte pour l'égalité Femmes-Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ».

ELABORATION DU PLAN D'ACTION

Action 1 : Nomination d'un.e Chargé.e de mission égalité Femmes - Hommes prenant en compte la dimension VSS

Depuis le début de l'année 2021, l'école a missionné une enseignante-chercheuse référente à l'égalité Femmes-Hommes (Mme Caroline Strub, Maître de Conférences) de Polytech Montpellier, et a explicitement intégré la problématique des VSS à son champ d'action. Son rôle est notamment d'animer et de fédérer les actions de sensibilisation et les dispositifs de signalement en lien avec la direction de l'école. Elle participera également, en lien avec le/la VPRSU, aux actions de l'université de Montpellier, ainsi qu'à celles du réseau Polytech. Son nom et ses coordonnées ont été communiqués à l'ensemble des usagers de l'école (étudiants, enseignants et personnels administratifs) via la lettre interne de l'école.

Action 2 : Mise en place d'un groupe de travail

Afin d'établir les premiers éléments de ce plan d'action, des interactions préliminaires ont été menées entre la direction, la chargée de mission et le conseil de direction de l'école. Cependant, un groupe de travail élargi prenant en compte l'ensemble des parties prenantes (élèves, personnels techniques et administratifs, enseignants et enseignants chercheurs, direction) est à mettre en place afin de coordonner les réflexions et les actions. Il s'agira aussi d'appréhender les aspects de communication interne pour mieux diffuser l'information sur les dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ainsi, le groupe de travail devra intégrer les dimensions nécessaires que sont : l'information, la sensibilisation, la communication et la formation.

Action 3 : Information et sensibilisation des élèves

Nous souhaitons informer l'ensemble de nos élèves sur les dispositifs existant sur l'Université de Montpellier, au sein de l'école et du réseau (cellule d'écoute, référents égalité Femmes-Hommes, lien avec les associations, risques encourus,

² <https://intranet.umontpellier.fr/wp-content/uploads/2021/01/Plan-daction-égalité-femmes-hommes-18-Nov.-VD.pdf>

actions prévues, etc). Cette action d'information est et sera complétée par des actions de sensibilisation, comme celle menée au mois de septembre 2021 où l'école a organisé auprès de l'ensemble des étudiants constituant le Bureau des Élèves (60 étudiants), une conférence sur les Violences Sexistes et Sexuelles pour les y sensibiliser, notamment dans le cadre des événements festifs.

Les futures actions de sensibilisation envisagées sont par exemple :

- Orange Day (#STOP aux violences faites aux femmes, 25 novembre 2021) et communication par affiche et distribution de flyers (avec l'association CDIFF³).
- Sensibilisation sous forme plus ludique avec l'intervention d'une troupe de théâtre.
- Conférence auprès des élèves sur la prévention des VSS.
- Ateliers/conférences plus spécifiques pour les étudiants impliqués dans le Bureau des Élèves (BDE).
- Proposition d'une charte élève pour la conduite des événements festifs prenant en compte explicitement les aspects VSS.

Action 4 : Formation des élèves et personnels

Des actions de formation seront menées auprès des élèves et proposées aux personnels de l'école. Des formations spécifiques seront aussi mises en place en concertation avec les équipes dirigeantes du BDE afin de mieux identifier et prévenir les VSS dans le cadre notamment des événements festifs organisés par le BDE

Afin de mieux préparer les équipes pédagogiques et les personnels de l'école, il leur sera proposé des formations sur la lutte contre les VSS. Nous nous appuierons par exemple sur l'ANEF (Association Nationale des Études Féministes), la CPED (Conférence Permanente des chargé.e.s de mission Égalité et Diversité) et Jurisup⁴ qui ont mis en place en 2018 un réseau indépendant de formateurs et intervenants auprès des établissements de l'enseignement supérieur.

Action 5 : Communication

Afin que ces actions soient visibles, le site web de Polytech Montpellier inclura un volet destiné à la lutte contre les VSS : contact référent école, relais information du GT réseau, lien vers le contact de la cellule d'écoute de l'UM, plan d'action de l'université, du réseau Polytech et de l'école. Le GT de l'école devra également faire des propositions pour des communications spécifiques, via la

³ <https://herault.cidff.info>

⁴ <https://www.anef.org/creation-du-reseau-vss-formation-par-lanef-la-cped-et-jurisup-13-mars-2018/>

lettre interne, l'affichage sur les écrans de l'école, les réseaux sociaux ou encore par voie d'affichage afin que l'information circule au sein de l'école.

Action 6 : Mission d'accompagnement au signalement de violences sexuelles ou sexistes

L'Université de Montpellier, dans le cadre des actions en faveur de la vie étudiante, a mis en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement. Polytech Montpellier s'appuiera sur ces dispositifs, notamment la cellule d'écoute⁵ de l'Université de Montpellier, le Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé⁶, ainsi que sur l'accompagnement proposé par des associations spécialisées sur les VSS (exemple France Victime 34⁷). Polytech Montpellier s'insère complètement dans ces dispositifs d'accompagnement au signalement⁸.

⁵ <https://www.umontpellier.fr/campus/cellule-decoute-sur-les-violences-sexistes-et-sexuelles>

⁶ <https://www.umontpellier.fr/universite/directions/service-commun-de-medecine-preventive-et-de-promotion-de-la-sante>

⁷ <https://francevictimes34.fr>

⁸ Pour tous les actes qui le justifient, Polytech Montpellier n'hésitera pas à transmettre d'alerter la présidence de l'Université de Montpellier en vue de la saisine de la section disciplinaire.